Infrastructure Canada

Canada

Stratégie nationale de transport actif

2021-2026

EN MOUVEMENT

La première stratégie canadienne visant à promouvoir la construction et l'utilisation de sentiers, de pistes et de voies cyclables

© Sa Majesté du chef du Canada, représentée par le ministre responsable du Bureau de l'Infrastructure du Canada, 2021.

La Stratégie nationale de transport actif 2021-2026 :
Numéro de catalogue : T94-27/2021F-PDF
ISBN: 978-0-660-39816-7

Also available in English under the title: National Active Transportation Strategy 2021-2026.

Table des matières

Avant-propos de la ministre et du secrétaire parlementaire 3

Introduction : Une vision quinquennale pour le transport actif 6

La première Stratégie nationale de transport actif du Canada 6

Définir le transport actif et l'infrastructure de transport actif 6

Qu'est-ce que le transport actif? 6

Qu'est-ce que l'infrastructure de transport actif? 6

Ce que le transport actif peut faire pour le Canada et les canadiens 7

Participation du public et travaux effectués jusqu'à présent 10

Participation du public 10

Fonds pour le transport actif 12

Orientations stratégiques : que faisons-nous et où allons-nous? 14

1. Avantages 14

2. Coordination 15

3. Tangibles 16

4. Investissements 17

5. Futur 18

5.1 Valeur 18

5.2 Expérience 19

Continuons à aller de l'avant 21

Annexe A 22

Programmes existants 22

Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC) 22

Fonds pour le transport actif (FTA) 23

Initiative canadienne pour des collectivités en santé (ICCS) 23

Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC) 24

Fonds pour l'infrastructure naturelle 24

Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes 24

Programme permanent pour le transport en commun 25

Le transport actif en action partout au Canada 26

Avant-propos de la ministre et du secrétaire parlementaire

Chaque trajet commence et se termine par un transport actif. Nous marchons jusqu'à l'arrêt d'autobus pour se rendre au travail. Nous allons à vélo dans un parc local avec nos enfants pour profiter de l'aire de jeux. Nous prenons notre chaise roulante jusqu'à et de notre voiture pour se rendre à l'épicerie. Mais cela n'est pas suffisant. L'amélioration de l'accès et du choix apportera une myriade d'avantages sociaux, économiques et environnementaux, notamment en matière de santé, ainsi qu'une réduction de la congestion routière, de la pollution atmosphérique et sonore, de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

La vision du gouvernement du Canada pour la Stratégie est guidée par le cadre ACTIVE/ACTIF, qui permet de s'adapter aux besoins variés et changeants des Canadiens, tout en donnant la priorité aux éléments clés qui seront essentiels à la réussite de la Stratégie : avantages, coordination, tangibles, investissements, valeur et expérience.

L'investissement dans le transport actif permettra de renforcer les collectivités urbaines, périurbaines, rurales et autochtones dans l'ensemble du pays et d'offrir une meilleure qualité de vie à tous les Canadiens. Des sentiers et des pistes offrant des correspondances propres, vertes et sécuritaires aux réseaux de transport en commun résulteront en des collectivités plus saines et agréables à vivre, et vont octroyer à chaque Canadien un rôle pour contribuer à l'objectif de zéro émission nette.

Depuis 2015, le Plan Investir dans le Canada du gouvernement du Canada a investi plus de 236 millions de dollars dans plus de 300 projets de transport actif pour des villes et des villages d'un bout à l'autre du pays. Cela n'est que le début. Alors que nous nous engageons à mieux rebâtir à la suite de la pandémie de COVID-19, nous étendrons ces investissements intelligents qui soutiennent les Canadiens.

Voilà pourquoi la Stratégie sera soutenue par le déploiement du Fonds pour le transport actif, le premier fonds dédié à l'expansion et à l'amélioration des infrastructures de transport actif au Canada. Ce plan fournira 400 millions de dollars sur cinq ans pour aider à construire des réseaux nouveaux et étendus de sentiers, de voies cyclables, de pistes et de ponts piétonniers. Le Fonds pour le transport actif fait partie des 14,9 milliards de dollars sur huit ans annoncés

récemment par le gouvernement pour les projets de transport en commun, complément aux autres sources de financement fédéral telles que sous le Plan Investir dans le Canada.

Je remercie Andy Fillmore et Brian Pincott d'avoir mené les efforts de participation publique ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué et offert leur aide pour que la Stratégie nationale de transport actif se concrétise. Le transport actif est bon pour tous, et la Stratégie, avec le Fonds pour le transport actif, auront une grande portée en matière de promotion et d'amélioration de l'accès au transport actif pour des collectivités plus intelligentes, saines et propres.

Catherine McKenna
Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

En février 2020, quelques semaines à peine avant le début de la pandémie de COVID-19, j'ai annoncé que la ministre McKenna m'avait chargé de diriger l'élaboration de la première Stratégie nationale de transport actif du Canada, et que d'ici un mois ou deux, je lancerais un programme national de participation du public pour aider à façonner la Stratégie.

Cependant, quelques semaines après cette annonce, la prolifération de COVID-19 dans le monde nous a mis des bâtons dans les roues.

Bien que la réponse du gouvernement à la pandémie ait temporairement détourné l'attention de la création de la Stratégie, ce retard a permis un développement fortuit : pendant les fermetures pandémiques, il y a eu une augmentation de la demande d'un océan à l'autre pour des façons sécuritaires et physiquement éloignées pour les gens de se déplacer dans leur communauté.

Les réponses des collectivités à cette demande furent agiles et créatives, rompant souvent avec d'anciennes normes sur ce qui constituait et ne constituait pas des utilisations acceptables des espaces publics comme les rues et les parcs. Dans tout le pays, nous avons vu des voies réservées aux véhicules reconverties en pistes cyclables. Nous avons vu des élargissements de trottoirs surgir. Nous avons vu les autorités assouplir les anciennes règles interdisant les vélos et autres moyens de transport à propulsion humaine dans les espaces partagés dans nos communautés. Et comme la pandémie a soulevé des questions sur l'équité dans notre société, nous avons acquis une meilleure compréhension de ce que signifie rendre le transport actif accessible à ceux qui n'ont pas toujours été desservis par le transport actif dans leurs collectivités.

De cette façon, le travail de promotion du transport actif a été accéléré de manière significative pendant la pandémie. Ce fut dans ce contexte accéléré de promotion que nous avons entamé notre processus de participation publique sur la Stratégie nationale de transport actif au printemps 2021, un an plus tard que prévu. Il s'est avéré que cette année intermédiaire nous a permis d'aller plus loin, plus vite, avec notre ambition pour cette Stratégie.

Je suis fier que la première Stratégie de transport actif du Canada soit ancrée dans un programme de participation du public à l'échelle du pays dirigé conjointement par Brian Pincott, le directeur général de Vélo Canada Bikes, et moi-même. Ce programme a défini une vision du transport actif au Canada dans laquelle les Canadiens de tous âges et de toutes capacités

pourront accéder à une infrastructure de transport actif sûre, pratique et connectée, dans les communautés urbaines, périurbaines, rurales et autochtones.

Ensemble, la Stratégie nationale de transport actif et le nouveau Fonds pour le transport actif qui la soutiendra, donnent le feu vert au transport actif au Canada. Cette stratégie suscitera l'intérêt et la demande pour les options de transport actif, et le Fonds aidera les collectivités à obtenir le capital nécessaire pour répondre à cette demande.

Je souhaite remercier tous ceux dont les efforts soutenus de plaidoyer pendant de nombreuses années a préparé le terrain pour cette Stratégie, ainsi que remercier tous ceux qui ont généreusement partagé leur expérience et leurs connaissances dans le processus de participation publique qui sous-tend la Stratégie. J'ai hâte de vous voir sur la piste!

Andy Fillmore
Secrétaire parlementaire pour l'Infrastructure et les Collectivités et député d'Halifax

Introduction : Une vision quinquennale pour le transport actif

La première Stratégie nationale de transport actif du Canada

Notre vision est de faire en sorte que les Canadiens de tous les âges, de toutes les origines ethniques, de toutes les capacités, de tous les genres et de tous les milieux soient en mesure d'accéder de façon sécuritaire et pratique au transport actif dans leurs collectivités et d'accroître considérablement la « part modale » du transport actif, c'est-à-dire la proportion de Canadiens qui choisissent sur une base régulière d'utiliser le transport actif.

Concrétiser cette vision nécessite des investissements dans des infrastructures de qualité dans tout le pays; nous reconnaissons toutefois que les infrastructures à elles seules ne sont pas une solution. Notre vision s'articule autour des six éléments du cadre A-C-T-I-F (**a**vantages, **c**oordination, **t**angibles, **i**nvestissements, **f**utur), présentés à la section dédiée à la participation du public de ce document. Ce cadre est au cœur de la stratégie. Chaque élément est essentiel pour faire progresser le transport actif. Notre objectif consiste à réaliser des investissements axés sur des données et fondés sur des données probantes afin de construire de nouveaux réseaux de transport actif et de les étendre, en plus de créer des environnements sécuritaires pour que des options de déplacement plus équitables, saines, actives et durables puissent se développer.

En fin de compte, cette vision nécessitera une coordination et une collaboration avec tous les ordres de gouvernement, les collectivités autochtones, les intervenants et les experts de tout le pays.

Définir le transport actif et l'infrastructure de transport actif

Qu'est-ce que le transport actif?

Le transport actif fait référence au mouvement de personnes ou de marchandises assuré par l'activité humaine. Cela comprend la marche, la bicyclette et l'utilisation d'aides à la mobilité hybrides ou à propulsion humaine comme les fauteuils roulants, les cyclomoteurs, les vélos électriques, les patins à roues alignées, les raquettes et les skis de fond, entre autres.

Qu'est-ce que l'infrastructure de transport actif?

L'infrastructure de transport actif fait référence aux structures physiques et à l'environnement bâti à l'appui du transport actif, notamment les sentiers, les voies cyclables, les sentiers polyvalents et les trottoirs élargis. Les infrastructures de transport actif les plus efficaces créent un réseau complet permettant aux usagers de se déplacer en toute sécurité d'un point à l'autre dans leur collectivité, des rues principales aux écoles en passant par les parcs, les carrefours de transport en commun et les quartiers résidentiels.

Ce que le transport actif peut faire pour le Canada et les canadiens

L'augmentation des possibilités pour les Canadiens de s'engager dans le transport actif présente beaucoup d'avantages. En plus de nous permettre de nous rendre d'un point A à un point B, le transport actif améliore notre santé et notre bien-être sur la route. Ce mode de transport est vital pour notre économie et notre secteur touristique et joue un rôle essentiel dans les systèmes de transport multimodaux connectés et cohérents à l'appui de collectivités plus équitables, dynamiques et vivables. Il permet également de réduire les coûts de soins de santé, de réduire la pollution par le bruit, et d'améliorer la qualité de l'air.

L'augmentation du transport actif permettra également de réduire les émissions de gaz à effet de serre et fera partie de la réponse du Canada aux changements climatiques, la plus grande menace à long terme à laquelle nous sommes confrontés. En décembre 2020, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé le plan climatique du Canada, *Un environnement sain et une économie saine*. Au cœur du plan se trouve l'engagement de bâtir des collectivités plus propres et plus vivables ainsi que d'aider les Canadiens à se déplacer de façon plus abordable. L'augmentation de la part modale du transport actif sera essentielle pour en faire une réalité.

Bien que les Canadiens aient hâte que le transport actif joue un plus grand rôle dans leur vie, nous reconnaissons que divers obstacles limitent leur participation au transport actif et ont une incidence sur certaines personnes, certains ménages et certaines collectivités par rapport à d'autres. Ces obstacles comprennent des préoccupations réelles ou perçues en matière de sécurité, surtout en hiver, notamment : l'exposition à la circulation, un éclairage insuffisant, ou des dispositions lacunaires en matière d'accessibilité, comme un temps insuffisant pour traverser une intersection ou l'absence de signaux audio ou en braille.

Nous savons également que les obstacles peuvent être surmontés. La stratégie représente notre première tentative d'approche stratégique d'un bout à l'autre du pays pour promouvoir le transport actif et ses avantages. Elle ne sera pas statique. Au fil du temps, elle évoluera, changera et sera mise à jour pour refléter les conditions et le contexte en constante évolution du transport actif au Canada. Au fur et à mesure de son évolution, elle contribuera à orienter les futurs programmes de financement et les politiques qui nous rapprocheront de la réalisation de notre vision du transport actif : permettre à un plus grand nombre de Canadiens de choisir le transport actif tous les jours.

En lançant cette stratégie, nous nous joignons à des pays, à des villes et à des villages du monde entier qui ont reconnu l'importance du transport actif et ont lancé leurs propres stratégies. Sur la scène internationale, cela inclut l'Australie, le Royaume-Uni, la France et la Finlande, avec un intérêt particulier pour les collectivités ayant un taux élevé de transport actif quotidien. Au Canada, plusieurs provinces ont leurs propres stratégies de transport actif : nous parlons de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Québec, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse, qui ont tous créé des plans stratégiques et des ressources pour guider le développement du transport actif.

Les investissements du Canada dans les infrastructures de transport actif ont permis d'obtenir des avantages considérables en termes de triple résultats :

ECONOMIQUE

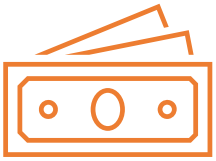

- Des économies de transport pour les ménages grâce à la réduction des des dépenses, des déplacements et des besoins de stationnement liés aux voitures.
- L'augmentation du tourisme grâce aux visiteurs actifs et la croissance de l'économie de l'écotourisme de plein air.
- L'augmentation des dépenses dans les commerces de plein air et les commerces liés au transport actif; l'augmentation de l'achalandage et des dépenses dans les commerces accessibles par le transport actif.
- La création de nouveaux emplois.

Il y a **558** magasins d'équipement et de fournitures de cyclisme à travers le Canada qui soutiennent les travailleurs et leurs familles.

ENVIRONMENTALE

- L'atténuation des changements climatiques et l'amélioration de la résilience de la qualité de l'air par l'augmentation de la part modale du transport actif.
- Moins d'espace requis pour les routes et le stationnement, ce qui contribue à préserver les espaces ouverts et à réduire la pollution de l'eau due au ruissellement des surfaces asphaltées.
- Un meilleur potentiel pour les solutions basées sur la nature.

Le gouvernement du Canada estime que **15 300** décès prématurés peuvent être liés à la pollution de l'air par les particules fines, le dioxyde d'azote et l'ozone. La valeur économique totale de la pollution atmosphérique au Canada est de **120 milliards** de dollars par année.

SOCIALE

- Une meilleure santé mentale et sociale, car les personnes qui utilisent le transport actif tous les jours sont plus susceptibles de respecter les directives en matière d'activité physique, ce qui contribue à réduire le risque de diabète, d'obésité et d'autres problèmes de santé connexes.
- L'augmentation de l'espace public pour l'appartenance sociale; l'amélioration de l'accès aux commodités, ainsi qu'aux services en matière de santé et d'éducation et aux services sociaux.
- Un accès accru aux options de transport en commun afin de promouvoir une meilleure sécurité pour les populations vulnérables.

Les coûts de santé estimés de l'inactivité au Canada totalisent **6,8 milliards** de dollars par année.

Participation du public et travaux effectués jusqu'à présent

Participation du public

En mars 2021, la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, Catherine McKenna, et le secrétaire parlementaire, Andy Fillmore, ont lancé le cadre de la première Stratégie nationale de transport actif du Canada. Le cadre a été divisé en cinq éléments pour créer le cadre A-C-T-I-F comprenant les avantages, la coordination, les objectifs tangibles, les investissements et le futur - qui a servi de cadre fédéral directeur pour la participation du public dans l'élaboration de la première Stratégie nationale de transport actif du Canada.

A	**Avantages :** Sensibiliser le public aux avantages du transport actif et promouvoir son utilisation, notamment en lançant un site Web en ligne pour partager les pratiques exemplaires, les programmes gouvernementaux pertinents et les exemples de projets réussis. Les avantages sont ressentis personnellement par l'amélioration de la sécurité, de l'accessibilité, de la santé et du bien-être, et ressentis collectivement par la réduction des embouteillages, la promotion de la création d'emplois et la réduction des émissions de carbone et de la pollution atmosphérique.
C	**Coordination :** Coordonner les investissements dans le transport actif qui reflètent les pratiques exemplaires en matière de planification, de conception, de réglementation et de normes entre les différents ordres de gouvernement, les communautés autochtones, les organismes à but non lucratif et le secteur privé.
T	**Tangibles :** Soutenir l'adoption d'objectifs tangibles et la collecte de données tout en mobilisant les données existantes pour éclairer une approche fondée sur des données probantes en matière d'élaboration de politiques et d'investissements dans le domaine des transports actifs.
I	**Investissement :** Guider l'investissement du fonds de 400 millions de dollars et d'autres mesures incitatives pour les projets de transport actif, et déterminer les domaines de collaboration financière avec d'autres ministères, d'autres ordres de gouvernement et d'autres bailleurs de fonds pour soutenir de bons projets dans les collectivités de tout le pays.
F	**Futur :** En se tournant vers le futur, veiller à ce que tous les investissements et politiques en matière de transport actif procurent des avantages sociaux, économiques et environnementaux, en maximisant la valeur et les avantages pour tous les Canadiens. Ainsi que continuer de soutenir le transport actif en tant qu'expérience positive pour l'utilisateur en promouvant la conception de projets sûrs et accessibles et en soutenant les connexions entre les réseaux de transport, de transport actif ou de transport en commun existants.

Peu de temps après le lancement du cadre, le secrétaire parlementaire Andy Fillmore a organisé des séances régionales avec des intervenants clés, notamment les provinces, les territoires, les communautés autochtones, les municipalités, les organismes sans but lucratif et plus encore afin qu'il prenne connaissance du rôle attendu du gouvernement fédéral en matière de politiques de transport actif et de l'infrastructure de transport actif.

Fort de son expérience en tant qu'urbaniste dans les secteurs public, privé et universitaire, Andy Fillmore s'est joint à Brian Pincott, directeur général de Vélo Canada Bikes, pour interagir avec les Canadiens dans les deux langues officielles. En plus des sessions, un portail Web de commentaires a également été lancé en mars 2021 et plus de 100 commentaires ont été soumis, informant le développement de cette Stratégie.

À l'aide du cadre de la Stratégie nationale de transport actif, nous avons entendu plus de 50 experts en transport actif et 250 membres communautaires de tous les secteurs parler de la nécessité d'un transport actif plus sûr, plus accessible et plus équitable d'un océan à l'autre. Nous avons également entendu des commentaires liés au programme, tels que : le besoin de meilleurs guides du demandeur; un financement simplifié pour les petits projets; la possibilité de rendre éligibles les coûts pour les études de planification de projet ; et la nécessité de mieux soutenir la collaboration et le partage d'informations entre les collectivités. Tout au long des séances, l'accent a été mis sur l'accès équitable pour les collectivités rurales, éloignées et dignes d'équité, ainsi que sur la façon dont la Stratégie et le Fonds pour le transport actif peuvent mieux répondre aux besoins des citoyens de ces collectivités.

1 voie de circulation sur une route typique peut accueillir 1 600 voitures par heure ou 7 500 vélos ou 9 000 piétons

Véhicule à moteur privé : 600-1,600/heure

Voie cyclable protégée dans les deux sens : 7,500/heure

Trottoir : 9,000/heure

Source: NACTO

Faire participer les Canadiens aux décisions en matière de transport actif est essentiel pour réaliser notre vision et faire en sorte que tous les Canadiens aient accès à et bénéficient d'une infrastructure sécuritaire et de soutien dans leurs collectivités. À mesure que la Stratégie et le Fonds se déploient et que nous commençons à voir des projets mis en œuvre, la participation

continue du public sera cruciale au cours des prochaines années pour garantir que ces initiatives réussissent à générer les résultats dont les collectivités ont besoin.

Fonds pour le transport actif

Depuis 2015, le gouvernement du Canada a investi dans près de 650 kilomètres de sentiers, de voies cyclables et piétonnes et de chemins récréatifs de transport actif. Dans le cadre du Plan Investir dans le Canada, le Gouvernement du Canada a fourni plus de 236 millions de dollars pour plus de 300 projets de transport actif d'un bout à l'autre du pays, allant des casiers à vélos aux réseaux complets de transport actif. De plus, des centaines de projets d'infrastructure additionnels financés par le Gouvernement du Canada ont inclus des composantes promouvant le transport actif. L'Annexe A fournit une liste des programmes fédéraux existants qui soutiennent le transport actif à travers le Canada.

En mars 2021, le gouvernement du Canada a annoncé la création du Fonds pour le transport actif, le premier fonds dédié à l'expansion et à l'amélioration des infrastructures de transport actif au Canada.

Le nouveau fonds de 400 millions de dollars fait partie d'un investissement de 14,9 milliards de dollars sur huit ans dans le transport en commun, présenté par le premier ministre Trudeau et la ministre McKenna le 10 février 2021. Il aidera les collectivités à construire des quartiers dynamiques où les gens peuvent vivre, travailler et se divertir en toute sécurité. Il aidera également les Canadiens vivant dans des collectivités rurales et dans des endroits présentement dépourvus d'options de transport actif à libérer le potentiel de leurs collectivités.

Le Fonds pour le transport actif est opportun, car pour la première fois dans un programme de financement d'Infrastructure Canada, l'accent est mis entièrement sur le transport actif. Auparavant, les demandes liées au transport actif devaient être en compétition au sein du même bassin de financement avec d'autres infrastructures, tels que le transport en commun et l'infrastructure verte.

Toutes les demandes qui seront reçues directement des municipalités, des collectivités autochtones, des provinces, des territoires et de tout partenaire admissible seront évaluées selon leur potentiel à faire progresser le transport actif dans leur collectivité respective. Il peut s'agir à la fois de projets d'investissement (notamment les sentiers multi-usages, les voies cyclables, les passerelles traversant les routes, les nouveaux éclairages et les panneaux d'orientation) et de coûts accessoires pour la planification et la conception et les programmes d'éducation et de sensibilisation qui aident les collectivités à créer l'environnement nécessaire au succès du transport actif.

Le fait de consacrer un programme de financement au transport actif permet à Infrastructure Canada d'adopter une approche holistique lorsqu'il s'agit d'examiner les types de projets qui contribueront à l'essor d'un transport actif sécuritaire et pratique, et d'inclure des considérations telles que comment les projets permettront :

- **de créer des correspondances entre les collectivités** et de faire en sorte qu'il soit plus facile pour les Canadiens de tous âges, de toutes capacités et de toutes situations de se

rendre dans les lieux où ils vivent, travaillent, font leurs courses et se divertissent en améliorant la cohérence et la connectivité des réseaux de transport;

- **d'améliorer l'expérience des usagers** en améliorant la sécurité, la commodité et l'expérience des usagers pour tous les modes de transport actif;
- **de contribuer au transfert modal** pour faire avancer l'action climatique en encourageant les Canadiens à choisir le transport actif plutôt que les véhicules motorisés pour les courts trajets;
- **d'accroître l'équité** pour aider nos collectivités les plus vulnérables et marginalisées et de s'attaquer aux inégalités structurelles au sein de l'environnements bâti qui donnent l'impression à de nombreux Canadiens que le transport actif n'est pas pour eux.

Orientations stratégiques : que faisons-nous et où allons-nous?

Le gouvernement du Canada s'engage à faire du transport actif une priorité. Pour concrétiser notre vision du transport actif, nous devrons obtenir un engagement pancanadien à l'appui de l'investissement dans des infrastructures et des installations de calibre mondial. Pour ce faire, tous les ordres de gouvernement et tous les intervenants devront adopter le cadre ACTIF pour en faire la promotion : **a**vantages, **c**oordination, **t**angibles, **i**nvestissements, **f**utur. Ce cadre sera essentiel pour promouvoir le transport actif.

Ces orientations stratégiques, comme la Stratégie même, continueront d'évoluer pour intégrer les besoins et les priorités changeants.

1. Avantages

Sensibiliser le public au transport actif permet de communiquer ses avantages et de partager les pratiques exemplaires. En partageant les renseignements sur les avantages et en éliminant les obstacles à la participation, la sensibilisation peut faire progresser le transport actif d'une façon qui reflète la diversité de la population canadienne.

20-30 minutes

de marche par jour peuvent augmenter le bien-être physique et mental et prévenir la dépression

En outre, des initiatives de sensibilisation ciblées, axées sur la promotion de la santé, la sécurité routière et l'éducation, peuvent démontrer que tous les Canadiens peuvent être des usagers du transport actif, quels que soient leur âge, leurs capacités ou leur situation socioéconomique.

Par le biais de la Stratégie nationale sur le transport actif, nous aiderons à sensibiliser le public au transport actif en :

- Engager plus de 10 millions de dollars du Fonds pour le transport actif dans des activités de planification et de conception, ainsi que dans des activités d'éducation, de sensibilisation et d'engagement.
- En lançant un carrefour en ligne convivial sur le transport actif national, un guichet unique pour tout ce qui concerne le transport actif. Cette page Web sera régulièrement mise à jour avec de nouvelles informations sur le Fonds pour le transport actif et la stratégie. Il s'agira d'un élément essentiel pour garantir que la stratégie est " évolutive " et s'adapte aux réalités du terrain.
- Travailler avec des partenaires pour soutenir les activités d'engagement communautaire et de sensibilisation qui seront financées par le Fonds pour le transport actif.
- Produire des panneaux de signalisation et des affichages pour les projets financés par le Fonds pour le transport actif qui aideront à sensibiliser le public aux avantages des infrastructures de transport actif.

2. Coordination

La coordination de la planification, de la conception, des règlements, des normes et des investissements dans le transport actif entre les différents ordres de gouvernement, les collectivités autochtones, les organismes à but non lucratif et le secteur privé est essentielle pour faire progresser le transport actif à l'échelle nationale. La coordination représente un effort continu plutôt qu'un point final, et commence par la reconnaissance d'objectifs communs et de la valeur de ramer dans la même direction, ainsi que par des efforts et des outils pour partager des idées et des pratiques exemplaires.

La stratégie nationale pour le transport actif favorisera une meilleure coordination en :

- travaillant avec tous les ordres de gouvernement, les partenaires autochtones et les intervenants pour assurer l'harmonisation des politiques, de la planification, des normes de conception et des règlements; cet objectif sera atteint par l'entremise de séances de mobilisation et d'une coordination continue, dans le cadre de la Stratégie nationale de transport actif;
- augmentant la portée des projets, des programmes et des bonnes pratiques mis de l'avant partout au Canada en partageant les données et les histoires de réussite par l'entremise du centre en ligne de la Stratégie nationale de transport actif;
- s'engageant à organiser le premier sommet national du Canada sur le transport actif en 2022 avec tous les ordres de gouvernement et tous les ministères concernés. Cela fournira une plate-forme national pour consulter, partager et élaborer les pratiques exemplaires dans la promotion du déplacement des personnes et des marchandises par le transport actif dans une grande variété de milieux canadiens, y compris les collectivités urbaines, rurales et éloignées;
- améliorant la collaboration pangouvernementale entre les partenaires fédéraux qui soutiennent le transport actif, notamment Transports Canada, l'Agence de la santé publique du Canada, Environnement et Changement climatique Canada et les agences de développement régional.

3. Tangibles

Les objectifs tangibles en matière de transport actif se concentrent généralement sur la part modale, mais il est bon de penser en dehors de la piste cyclable : les objectifs peuvent également privilégier une plus grande diversité et une plus grande inclusion, la santé et le bien-être, les avantages pour l'environnement, et refléter ce que le transport actif signifie pour le tourisme et les affaires au Canada. Pour fixer des objectifs tangibles de manière efficace, nous devons donner la priorité aux données et être conscients qu'une approche unique ne conviendra jamais à tous les Canadiens : les capacités et l'accès aux méthodes, aux outils, aux données et aux rapports varient selon les collectivités, les groupes, les gouvernements et les chercheurs.

La stratégie nationale pour le transport actif soutiendra l'adoption d'objectifs et de données en :

- établissant des possibilités de financement pour la recherche qui permettra de développer les bases de données et de connaissances pour le transport actif au Canada, y compris par l'entremise de Subventions de synthèse des connaissances et un engagement à lancer des appels de proposition en 2021; grâce à cette compréhension fondamentale des usagers et des infrastructures du transport actif, nous pouvons soutenir le développement de cibles et d'objectifs ambitieux pour le transport actif;
- collaborant avec Statistique Canada afin de recueillir des données désagrégées qui assureront une surveillance et un compte rendu adéquats et appropriés de la prévalence, du potentiel et de la sécurité du transport actif au Canada, non seulement dans les grandes municipalités, mais aussi dans les petites collectivités rurales et éloignées, ainsi que dans les collectivités autochtones. Grâce à ce travail, nous pouvons mieux examiner l'inclusion dans le recensement national de questions qui permettront d'obtenir de meilleures données sur les habitudes et les besoins de mobilité des Canadiens.
- soutenant le développement et l'utilisation d'outils de collecte de données, tels que les systèmes de comptage automatisés, qui seront ensuite utilisés pour informer les investissements dans les infrastructures qui font progresser la part modale du transport durable;
- exploitant les données, y compris celles recueillies dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds pour le transport actif, pour l'amélioration continue et la planification plus efficace des infrastructures de transport actif.

Seulement

15 %

des Canadiens respectent les lignes directrices en matière d'activité physique

4. Investissements

Le financement fédéral peut stimuler les investissements et aider à obtenir des fonds d'autres ordres de gouvernement et de partenaires qui peuvent soutenir le développement du transport actif d'un océan à l'autre. Il est essentiel de s'assurer que nous maximisons l'impact de chaque dollar dépensé pour réaliser notre vision du transport actif.

Depuis 2015, le gouvernement du Canada a investi plus de 236 millions de dollars dans plus de 300 projets de transport actif pour les villes et les villages de tout le pays dans le cadre du Plan Investir dans le Canada. À l'avenir, Infrastructure Canada élaborera ses priorités pour le financement permanent du transport en commun : 3 milliards de dollars d'investissement annuel, à compter de 2026. Dans le cadre de cette approche, nous explorerons les connexions avec d'autres programmes afin de mieux coordonner les investissements qui reflètent les pratiques exemplaires en matière de planification, de conception, de réglementation et de normes. Cette approche à multiples facettes de l'investissement dans le transport actif garantira que toutes les perspectives, depuis la facilitation des déplacements à l'amélioration des possibilités d'accès à la nature et aux loisirs, sont prioritaires.

Les infrastructures piétonnes et cyclables créent 46 % d'emplois de plus que les projets uniquement routiers

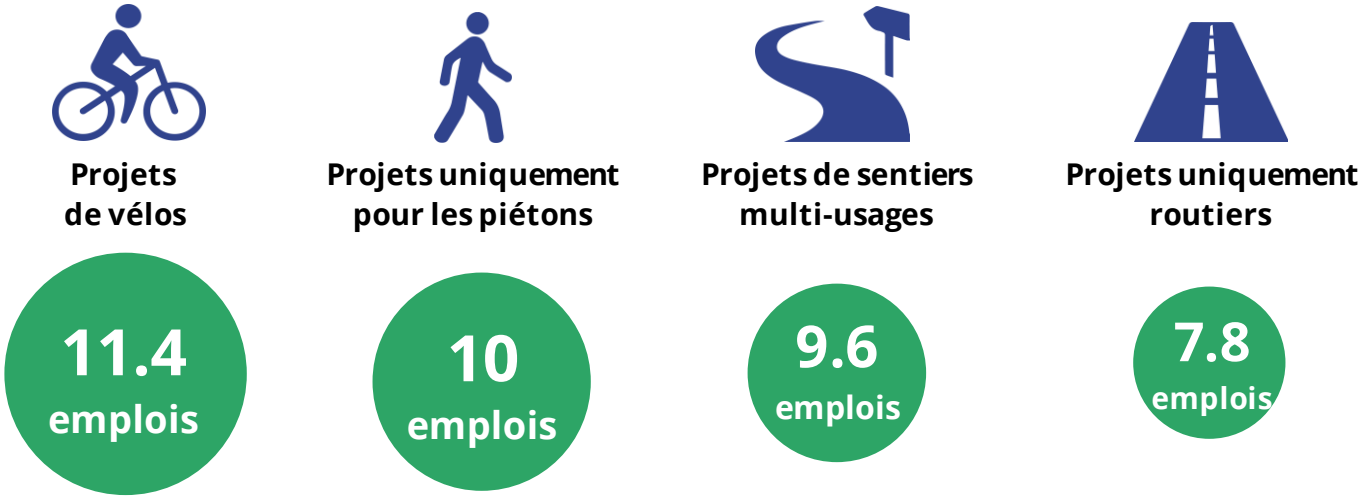

Le gouvernement fédéral s'engage à :

- mettre en œuvre le premier Fonds pour le transport actif au pays.
- coordonner les investissements dans le transport actif dans l'ensemble des programmes gouvernementaux et continuera d'investir dans des projets de transport actif par l'entremise du Plan Investir dans le Canada, du Fonds pour le transport actif, du Programme permanent pour le transport en commun, du Fonds pour le développement des collectivités du Canada (anciennement le Fonds de la taxe sur l'essence), de l'Initiative canadienne pour des collectivités en santé et du Fonds municipal vert, du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes et du Fonds pour l'infrastructure naturelle;
- soutenir les projets locaux lancés par le secteur à but non lucratif, où des organisations d'un bout à l'autre du pays améliorent l'état du transport actif dans leurs collectivités.

5. Futur

En se tournant vers le futur, le gouvernement veille à ce que tous les investissements et politiques en matière de transport actif procurent des avantages sociaux, économiques et environnementaux, en maximisant la valeur et les avantages pour tous les Canadiens. Le gouvernement cherche ainsi à continuer de soutenir le transport actif en tant qu'expérience positive pour l'utilisateur en promouvant la conception de projets sûrs et accessibles et en soutenant les connexions entre les réseaux de transport, de transport actif ou de transport en commun existants.

5.1 Valeur

Les investissements et les politiques en matière de transport actif ont des effets bénéfiques sur le plan social, économique et environnemental. Ce faisant, ils maximisent la valeur et les avantages de chaque investissement effectué pour tous les Canadiens, tout en recherchant des occasions d'accélérer le changement en proposant aux Canadiens des mesures incitatives à court terme qui produiront des dénouements à triple résultat à long terme.

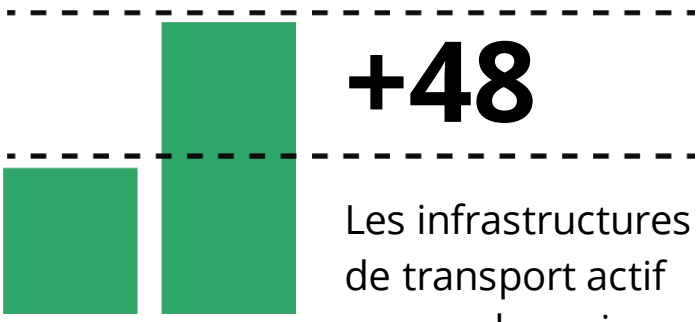

Les infrastructures de transport actif comme les voies cyclables augmentent la clientèle et les intentions de dépenses des clients de 48 %

En matière de rapport qualité-prix, le transport actif est difficile à battre. Il permet de minimiser le besoin en infrastructures coûteuses et gourmandes en espace, coûte moins cher à utiliser et à entretenir qu'un véhicule motorisé personnel, et réduit les coûts médicaux potentiels en améliorant la santé physique et mentale. Il est respectueux de l'environnement, ce qui peut nous aider à lutter contre le fait qu'environ 25 % des émissions de gaz à effet de serre du Canada proviennent du transport. Il est propice à l'achalandage des commerces et il a été démontré qu'il augmente les ventes et la fréquentation, et qu'il est lié à la création d'emplois directs dans les secteurs de la construction, du tourisme et du commerce de détail.

La stratégie nationale de transport actif veillera à ce que les investissements procurent des avantages sociaux, économiques et environnementaux en :

- mettant en œuvre l'ensemble du financement du transport actif prévu au cours des cinq prochaines années en ciblant la valeur, en s'assurant que chaque dollar dépensé apporte des avantages sociaux, économiques et environnementaux aux collectivités tout en créant de bons emplois pour les Canadiens. Pour plus d'informations, veuillez consulter le guide de candidature;
- assurant un suivi des progrès au cours des cinq prochaines années en surveillant et en produisant un compte rendu transparent de la façon dont les projets soutenus par nos

programmes avance le dossier du transport actif au Canada. En suivant nos progrès, nous serons en mesure d'évaluer comment nous pouvons améliorer cette stratégie. Ces améliorations seront communiquées par le biais de mises à jour régulières et d'améliorations de notre centre national de transport actif en ligne;

- Mettant régulièrement à jour le carrefour en ligne avec un catalogue des projets de transport actif soutenus par le programme d'infrastructure Investir dans le Canada et le Fonds pour le transport actif afin de communiquer la valeur ajoutée aux collectivités grâce à ces projets et d'inspirer de nouvelles idées dans tout le pays.

5.2 Expérience

Une conception et une infrastructure sécuritaires, accessibles et pratiques qui favorisent les connexions entre les réseaux de transport existants, le transport actif ou le transport en commun, tout en sachant que tout le monde n'a pas la même expérience du transport actif. La participation des personnes handicapées, des femmes et des communautés méritant l'équité est souvent marginalisée par la conception d'une expérience usager universelle.

Des conditions routières dangereuses, une signalisation médiocre ou inexistante, des lacunes dans le réseau et une infrastructure incohérente ne sont que quelques-unes des raisons pour lesquelles une personne pourrait avoir une mauvaise expérience ou ne pas vouloir choisir le transport actif. La conception de réseaux de transport actif en tenant compte de tous les âges, de toutes les capacités et de tous les milieux peut contribuer à créer une expérience sécuritaire et accueillante pour les usagers.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à mettre l'expérience de l'usager au centre de ses programmes de transport actif et il le fait avec l'appui de ses partenaires clés : des organisations comme Vélo Canada Bikes, Sentier transcanadien et l'Association canadienne des parcs et loisirs sont essentielles pour comprendre comment améliorer l'expérience de l'usager, tout comme nos partenaires des autres ordres de gouvernement.

La stratégie nationale pour un transport actif favorisera une expérience positive pour l'utilisateur en :

- mettant l'accent sur les collectivités connectées, les connexions fortes entre le premier et le dernier kilomètre et l'équité sociale dans le Fonds pour le transport actif, qui a réservé 10 % de son enveloppe totale de financement pour les

infrastructures de transport actif dans les collectivités autochtones;

- fournissant des ressources pour une orientation de haut niveau pour les directives de conception et la planification. Notre portail national de transport actif en ligne fournira des ressources qui aideront à guider le développement de projets de transport actif sécuritaires et accessibles, comme le Guide de planification et de ressources sur le transport actif au Canada de Transports Canada;
- incluant la planification et la conception de projets, y compris les projets d'orientation, en tant que coût admissible au titre du Fonds pour le transport actif afin de s'assurer que les projets sont bien pensés dès le départ et qu'ils soutiennent les réseaux connectés pour améliorer l'adoption du transport actif et l'utilisation des infrastructures de transport actif.

Continuons à aller de l'avant

La réussite du déploiement du Fonds pour le transport actif et de la mise en œuvre de la Stratégie et de ses recommandations dépendra de notre capacité à travailler ensemble à tous les ordres de gouvernement, avec la participation et la consultation de la collectivité tout au long des cinq prochaines années. Avec un financement permanent du transport en commun à partir de 2026-2027, une approche inclusive, collaborative, transparente et responsable, avec un engagement continu du public, nous mettra sur une voie solide pour continuer à avancer tout en maximisant les investissements et en faisant progresser d'importants objectifs sociaux, économiques et environnementaux. Au fur et à mesure que cette stratégie évoluera, elle sera guidée par des éléments clés pour assurer un transfert modal vers un transport plus actif (**a**vantages, **c**oordination, **t**angibles, **i**nvestissements, **f**utur) avec pour objectif ultime de renforcer nos collectivités et de construire un pays plus propre, inclusif et résilient pour les générations à venir.

L'empreinte écologique d'un cycliste est de

1/10e

comparer à celui d'un automobiliste

Les rues attirent **2,57 fois** plus de cyclistes une fois les voies cyclables installées

Annexe A

Programmes existants

Le Fonds pour le transport actif s'appuie sur un héritage important de programmes passés et actuels qui aident à développer le transport actif dans les communautés à travers le pays. Les projets financés comprennent les sentiers du parc régional du mont Grouse à North Vancouver, la passerelle Flora à Ottawa, le prolongement d'une piste cyclable à Corner Brook et une nouvelle piste cyclable le long du corridor Mine, Notch et Kingsmere à Chelsea, au Québec.

<u>Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC)</u>

Dans le cadre du plan *Investir dans le Canada*, le gouvernement du Canada accorde un financement de 33 milliards de dollars aux collectivités par l'entremise du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC). Le programme, qui est exécuté par l'entremise d'accords bilatéraux avec les provinces et les territoires, fournit un financement stable et à long terme afin :

- d'aider les collectivités à réduire la pollution de l'air et de l'eau, à fournir de l'eau propre, à accroître la résilience aux changements climatiques et à créer une économie de croissance propre;
- de construire des collectivités fortes, dynamiques et inclusives;
- de veiller à ce que les familles canadiennes aient accès à des services modernes et fiables qui améliorent leur qualité de vie;
- de relever les défis auxquels sont confrontées les collectivités à la suite de la pandémie de COVID-19, notamment en soutenant les infrastructures de transport actif.

Les investissements dans les infrastructures sont réalisés par l'entremise des volets de financement ciblés suivants :

Infrastructures de transport en commun

Infrastructures vertes

Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives

Infrastructures rurales et nordiques

Volet temporaire Résilience à la COVID-19

Les projets de transport actif ont été financés dans le cadre du PIIC, respectivement dans le cadre des volets « Infrastructures de transport en commun » et « Infrastructures vertes ». Le Fonds pour le transport actif contribuera à accélérer la mise en œuvre de projets et à générer les plus grandes retombées économiques, sociales et environnementales possible pour les Canadiens.

En outre, dans le cadre du PIIC, un nouveau volet temporaire Résilience à la COVID-19, qui compte un financement existant et disponible de plus de 3 milliards de dollars, a été créé afin de donner aux gouvernements provinciaux et territoriaux une plus grande souplesse pour financer

rapidement des projets à court terme qui autrement ne seraient peut-être pas admissibles dans le cadre des volets de financement existants. Il offre aux provinces et aux territoires la possibilité de transférer jusqu'à 10 % des allocations initiales des volets au nouveau volet Résilience à la COVID-19 pour aider à mobiliser les fonds restants dans le cadre du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada. Les projets d'infrastructures de transport actif, y compris les parcs, les sentiers, les passerelles, les pistes cyclables et les sentiers à usages multiples, font partie des projets admissibles qui peuvent être soumis dans le cadre d'une procédure d'approbation accélérée et simplifiée.

Fonds pour le transport actif (FTA)

Le Fonds pour le transport actif (FTA) est un fonds de 400 millions de dollars qui sera versé pendant cinq ans. Il aidera les collectivités à bâtir des quartiers dynamiques où les gens pourront vivre, travailler et se divertir en toute sécurité. Le fonds aidera également les Canadiens vivant dans des communautés rurales et dans des endroits dépourvus d'options de transport actif à libérer le potentiel de leurs communautés. Toutes les demandes - qui seront reçues directement des municipalités, des communautés autochtones, des provinces, des territoires et de tout partenaire admissible - seront examinées à la lumière de la façon dont elles pourront faire progresser le transport actif dans leurs communautés respectives. Il peut s'agir de projets d'immobilisations, comme des sentiers polyvalents, des passerelles pour piétons, de nouveaux éclairages et des panneaux d'orientation, ou de coûts accessoires pour la planification et les programmes qui aident les collectivités à créer l'environnement nécessaire au succès du transport actif.

Initiative canadienne pour des collectivités en santé (ICCS)

L'Initiative canadienne pour des collectivités en santé fournit un maximum de 31 millions de dollars en financement fédéral existant aux collectivités pour les aider à mettre en place de nouvelles façons d'adapter les espaces et les services pour répondre aux besoins immédiats et à long terme dus à la pandémie de COVID-19 au cours des deux prochaines années. L'ICCS soutiendra des projets dans les collectivités sous trois thèmes principaux :

- Créer des espaces publics sécuritaires et dynamiques;;
- Améliorer les options en matière de mobilité
- Proposer des solutions numériques.

L'ICCS soutient une gamme de projets qui offrent des options de mobilité et de transport, y compris la marche, le vélo ou l'accès aux transport en commun. Cela signifie que les gens pourront se déplacer dans leur collectivité et accéder aux espaces publics, tout en respectant les directives de santé publique.

Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC)

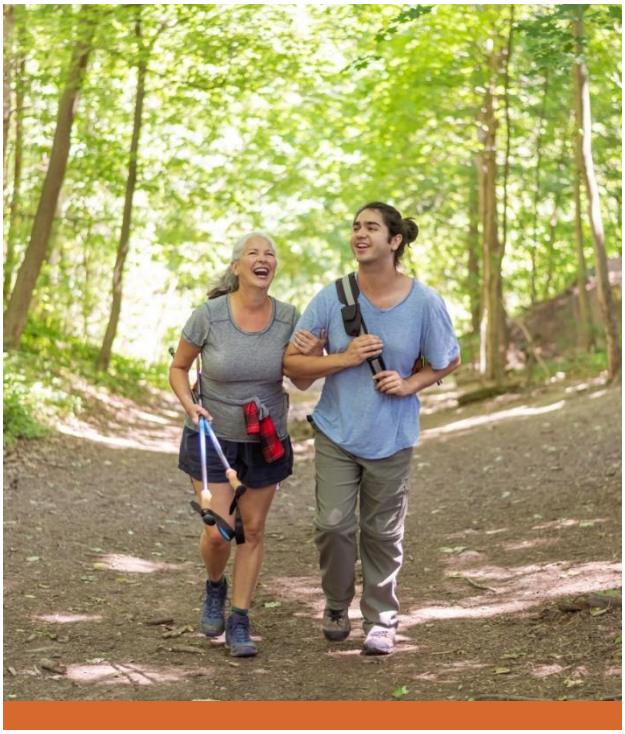

Le Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC) est une source de financement permanente versée d'avance deux fois par année aux provinces et aux territoires qui, à leur tour, versent ce financement à leurs municipalités afin de répondre aux besoins prioritaires locaux en matière d'infrastructure. Les municipalités peuvent regrouper les fonds, les déposer à la banque ou encore s'en servir pour garantir un emprunt, ce qui leur offre une grande souplesse financière. Le Fonds pour le développement des collectivités du Canada offre plus de 2 milliards de dollars par année à 3 600 collectivités d'un bout à l'autre du pays. Au cours des dernières années, le financement a permis de soutenir environ 4 000 projets annuellement. Les collectivités choisissent la meilleure manière d'affecter les fonds tout en ayant une marge de manœuvre pour faire des investissements stratégiques dans 18 catégories de projets. Les infrastructures de transport actif, notamment les trottoirs, les pistes cyclables et les sentiers à usages multiples, sont admissibles dans les différentes catégories du Fonds pour le développement des collectivités du Canada.

Fonds pour l'infrastructure naturelle

Le Fonds pour les infrastructures naturelles est un nouveau fonds de 200 millions de dollars qui appuiera les projets qui utilisent des approches naturelles ou hybrides pour protéger l'environnement naturel, soutenir des collectivités saines et résilientes, contribuer à la croissance économique et améliorer l'accès à la nature pour les Canadiens. Cela contribuera à améliorer le bien-être, à atténuer les effets des changements climatiques, à améliorer l'accès des Canadiens à la nature et à prévenir les événements naturels coûteux.

Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes

Le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes est un programme national axé sur le mérite qui appuie les projets d'infrastructure qui aident les collectivités à gérer plus efficacement les risques de catastrophes découlant de dangers naturels. Dans le cadre du budget de 2021, un financement fédéral additionnel de 1,4 milliard de dollars sur 12 ans a été annoncé dans le but de renouveler le FAAC; ce financement s'ajoute à l'engagement de 2 milliards de dollars sur 10 ans annoncé en 2018. Les investissements admissibles visent à réduire les impacts socioéconomiques, environnementaux et culturels actuels et à venir découlant des dangers naturels et des phénomènes météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques.

Programme permanent pour le transport en commun

Le Programme permanent pour le transport en commun fournira 3 milliards de dollars par an pour le transport en commun à partir de 2026-2027. Ces fonds offriront aux villes et aux collectivités le financement prévisible dont elles ont besoin pour planifier l'avenir, et contribueront à créer un million d'emplois, à lutter contre les changements climatiques et à soutenir une économie résiliente. Investir dans le transport en commun pour l'avenir, c'est notamment veiller à ce que les Canadiens puissent accéder plus facilement aux options de mobilité et créer des solutions qui répondent à leurs besoins. Bien que l'approche du gouvernement à l'égard du PPTC soit encore en cours d'élaboration, une source permanente de financement pour le transport en commun offrira sans aucun doute les plus grands avantages aux collectivités et améliorera la qualité de vie des Canadiens partout au pays.

Les personnes qui se rendent au travail à pied ou à vélo réduisent leur risque de développer une maladie chronique de

11 %

Le transport actif en action partout au Canada

Sentiers du parc régional du mont Grouse, Vancouver, Colombie-Britannique

Des travaux sont en cours pour améliorer une série de sentiers populaires dans le parc régional du mont Grouse, notamment le sentier Grouse Grind et le sentier du B.C. Mountaineering Club. L'amélioration de l'entrée du sentier principal, l'introduction de nouvelles connexions avec d'autres sentiers et la construction de nouveaux points de vue et de nouvelles aires de repos amélioreront grandement l'expérience des randonneurs, tout en attirant de nouveaux visiteurs dans le parc et en encourageant les gens à adopter un mode de vie plus sain et plus actif.

Les groupes des Premières Nations sont consultés dans le cadre de ce projet et les améliorations, financées par le volet communautaire, culturel et récréatif du PIIC, devraient être terminées d'ici avril 2025.

Crédit : District régional du Grand Vancouver

Piste cyclable pour tous les âges et toutes les capacités, Halifax, Nouvelle-Écosse

Un réseau cyclable pour les personnes de tous âges et de toutes capacités est en cours de construction à Halifax grâce à un financement du volet Infrastructures de transport en commun du PIIC, afin de créer un réseau accessible, sécuritaire et pratique de pistes cyclables pour encourager le transport actif et offrir plus de moyens de se déplacer dans la municipalité régionale.

Les travaux sont en cours sur un réseau de 30 kilomètres de pistes cyclables et de voies piétonnes, et de nombreux itinéraires sont déjà terminés, notamment un tronçon le long de la rue Hollis, dans le centre-ville, qui comporte désormais des pistes cyclables protégées. Ce réseau est un élément clé du plan de mobilité intégré d'Halifax. Il améliorera la capacité, l'état et l'accessibilité du système de transport actif et contribuera à rendre la ville plus vivable, dynamique et durable.

Crédit : Ville d'Halifax

Passerelle Flora, Ottawa, Ontario

Les résidents d'Ottawa bénéficient d'un moyen plus sécuritaire et pratique de se déplacer dans les quartiers du centre-ville grâce à la construction de la passerelle Flora, un pont pour piétons et cyclistes qui traverse le canal Rideau.

La passerelle Flora, financée par le Fonds pour l'infrastructure de transport en commun et ouverte plus tôt que prévu à l'été 2019, a permis de raccourcir les temps de trajet et d'introduire une voie de transport actif et durable dédiée aux écoles, au travail, aux loisirs et aux sites commerciaux à proximité. Elle a également contribué à renforcer les liens avec d'autres sentiers reliés au réseau de TLR d'Ottawa, permettant ainsi à un plus grand nombre de personnes d'intégrer le transport actif dans leurs déplacements quotidiens et facilitant les déplacements dans la ville.

Sentier à usage partagé de Kelly's Brook, St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador

La Ville de St. John's consulte les résidents et conçoit des améliorations pour le sentier Kelly's Brook dans le but de créer une route attrayante et continue de 4,8 kilomètres à St. John's qui servira à la fois de sentier récréatif et d'option de transport actif, reliant des destinations populaires et des commodités en cours de route.

Le projet consiste à améliorer et à relier les segments existants d'un sentier qui longe l'avenue Empire afin de créer un itinéraire piétonnier et cycliste plus sûr et inclusif. Une fois le projet terminé, les résidents bénéficieront d'un chemin polyvalent qui permettra de mieux relier les différents quartiers et de relier les extrémités est et ouest de St. John's.

Le projet est financé par le volet Infrastructures de transport en commun du PIIC et la construction devrait débuter en 2021.

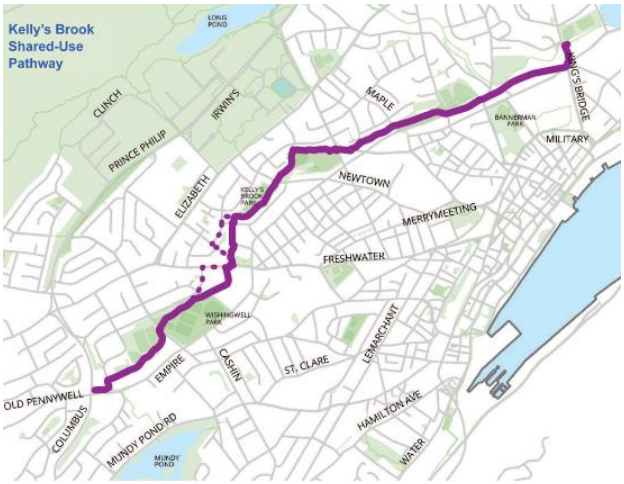

Crédit : Trace Design et la Ville de St. John's